



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 23400

## Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la fronde anti-française qui s'organise peu à peu en Chine. Les menaces de bouder la cérémonie des jeux Olympiques provoquent un sérieux coup de froid entre la France et la Chine où sont lancés des appels au boycott des produits français. Il lui demande s'il a déjà connaissance d'effets immédiats sur les relations économiques franco-chinoises.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur les appels au boycott des produits français au cours du printemps 2008 et sur les éventuels effets sur nos relations économiques avec la Chine avant la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques, qui a eu lieu le 8 août dernier. Les prises de position des autorités et de la presse françaises sur les événements au Tibet au mois de mars dernier ont entraîné des vagues de protestation au sein de la population chinoise et des appels au boycott des produits français qui ont circulé sur l'internet chinois. Durant cette période, les services de nos postes diplomatiques et des missions économiques en Chine ont maintenu un contact étroit avec les représentants des entreprises françaises installées dans ce pays. Il apparaît qu'à quelques exceptions près les effets de ces appels étaient minimes et n'avaient pas influé sur leurs activités. Parallèlement, nos deux pays ont manifesté une volonté commune de maintenir un dialogue politique régulier et de très haut niveau durant cette période de turbulences. Les entretiens qu'a eu le Président de la République avec son homologue chinois en marge de la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques (le 8 août dernier) ont notamment permis de tourner cette page de nos relations avec la Chine. La décision du Président de la République de rencontrer le Dalaï lama le 6 décembre dernier a de nouveau provoqué de vives réactions de la part des autorités et de la population chinoises. Les services du ministère des affaires étrangères et européennes ont pu, toutefois, constater que les appels au boycott des produits français, les campagnes sur les forums internet et les pétitions anti-françaises sont restés limités et, du reste, peu soutenus par l'opinion publique chinoise. La France accorde une grande importance aux relations commerciales avec la Chine et elle continuera à promouvoir les entreprises françaises dans le cadre du partenariat stratégique établi avec ce pays depuis 2001.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23400

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 20 mai 2008, page 4102

**Réponse publiée le** : 3 février 2009, page 1007